

Attention! Nos sociétés villageoises sont en danger!

Nous vivons dans un monde pour le moins étonnant: si nous considérons les bouleversements socio-économiques que notre société a connus, ne serait-ce que depuis l'entre-deux-guerres, il est quand même surprenant de constater que l'impôt est toujours perçu selon les mêmes principes qu'au temps des diligences, à l'époque où il était d'usage de s'éclairer à la bougie et quand les routes n'étaient pas goudronnées. Certes, la dime et la gabelle ne portent plus le même nom, mais le principe reste le même: alors que les nantis se vautrent de plus en plus allégrement dans l'opulence, non seulement les classes moyennes, mais surtout les plus démunis sont saignés aux quatre veines.

Autrement dit, notre société persiste à imposer et donc à pénaliser le revenu du travail et de l'investissement personnel au lieu de taxer le revenu de l'argent. C'est notamment le cas avec les émoluments perçus par l'État sur le dos des sociétés et associations, mais surtout avec leur augmentation abyssale dans le cadre du programme OptiMa. Une forme de racket des temps modernes où l'État use de ses prérogatives pour taxer allégrement le travail d'innombrables bénévoles.

Ainsi, exemple parmi de nombreux autres, l'organisation d'un match au loto sur deux jours peut coûter jusqu'à 800 francs suivant les autorisations annexes nécessaires. Ces montants, aussi scandaleux qu'injustifiés, mettent en péril non seulement un certain nombre de manifestations, mais dans certains cas l'existence même de nos sociétés.

C'est absurde pour deux raisons: d'une part sur le plan économique, d'autre part sur le plan social. Raison pour laquelle l'initiative «Halte aux ponctions excessives de l'État sur le dos des sociétés» demande non seulement que nos sociétés villageoises bénéficient d'une réduction de 50% sur le montant des émoluments perçus, mais également qu'elles soient reconnues d'utilité publique dans la Constitution.

Mais revenons tout d'abord sur le rôle social de nos sociétés: il est clairement prouvé que les activités qu'elles proposent à la jeunesse contribuent de manière prépondérante

à la baisse de la délinquance et des incivilités dans les couches les plus jeunes de la population et remédient à la solitude et l'isolement dont souffre un nombre de plus en plus important de personnes. Tout cela est réalisé sans coût direct pour la collectivité et grâce au bénévolat. Toutes les régions et tous les cantons ont bien compris ces enjeux et encouragent les instigateurs de ces démarches. Mis à part dans le Jura où on les spolie!

Du point de vue purement économique, il y a un gain évident quand 500 à 600 cavaliers venus de toute la Suisse et de pays voisins participent à l'Equitrail et que ce dernier a les honneurs de la presse écrite et de plusieurs chaînes de TV. En plus les participants eux-mêmes découvrent notre région, y dépensent de l'argent et certains y reviendront. Tout cela constitue un apport non négligeable dont profite indiscutablement le canton.

Autre exemple: l'organisation d'un simple petit concours de pétanque génère déjà pour quelques milliers de francs de commandes passées quasi en totalité auprès des commerçants locaux. Partant de ce constat, il est facile de calculer ce qu'engendre comme dépenses un grand loto ou une fête cantonale de musique.

Au vu de la conjoncture actuelle et des difficultés que rencontrent les commerces de nos villages, cet apport n'est certainement pas négligeable pour eux.

Plus globalement, deux études différentes ont tenté de chiffrer la somme des bénéfiques, soit directs, donc chiffrables en monnaie sonnante et trébuchante, soit indirects tels que les rapports sur le plan social ou en termes d'image pour la région que rapporte une manifestation. Les deux résultats s'accordent et concluent que l'on peut multiplier les budgets initiaux par un coefficient allant de 1 à 5. Sachant par exemple que celui d'une fête jurassienne de musique peut avoisiner les 100 000 francs, le calcul est vite fait!

FRANÇOIS NESI, Saignelégier, vice-président du comité «Halte aux ponctions excessives de l'État sur le dos de nos sociétés»